



Toute l'année

// Pour qui ?

□ Tous les jeunes à partir de 15 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif

// Quoi ?

Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

Le parcours Droits Devant propose aux jeunes et à leurs référents des outils : livret des démarches d'accès aux droits, coffre-fort numérique, permanence, cycle d'ateliers, et organisation d'un escape Game de l'Autonomie. Tout pour favoriser l'accès aux droits des jeunes à la sortie de leur accompagnement éducatif ! **Et pour diffuser le parcours Droits Devant** [Télécharger le Flyer Droits Devant ici](#).

Un coffre-fort numérique, qu'est-ce que c'est ?

- Le coffre-fort numérique permet au jeune de conserver, en toute sécurité, avec un accès illimité dans le temps, des copies numériques de ses documents administratifs,
- d'enregistrer des événements avec un système de rappel par SMS, de conserver des contacts et des notes utiles.
- Sa prise en main est rapide et intuitive, y compris pour des personnes éloignées du numérique.
- Pour plus d'informations, consulter le [flyer Reconnect](#), le [guide d'utilisation des professionnels](#), ou le [guide d'utilisation des bénéficiaires](#).

// Comment en bénéficier ?

Afin de pouvoir ouvrir des coffres-forts numériques pour les jeunes que vous accompagnez, envoyer un mail à itineraires@le-prado.fr

<https://reconnect.fr/>